

TURCOT, LAURENT. *L'Histoire nous le dira. Tabarnouche, pâté chinois et autres traits culturels du Québec*. Montréal, Hurtubise, 2022, 299 p. ISBN 978-2-89781-775-6

Gabriel Martin

Volume 21, 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1107053ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1107053ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, G. (2023). Compte rendu de [TURCOT, LAURENT. *L'Histoire nous le dira. Tabarnouche, pâté chinois et autres traits culturels du Québec*. Montréal, Hurtubise, 2022, 299 p. ISBN 978-2-89781-775-6]. *Rabaska*, 21, 283–288.
<https://doi.org/10.7202/1107053ar>

la course de la ligne à tirer au moyen de baguettes plantées dans le sol ; *chaîner et plaquer la ligne* s'exécutait avec deux chaîneurs qui utilisaient une chaîne de 330 pieds de longueur pour mesurer et marquer la distance parcourue en se guidant sur les baguettes fichées dans le sol et en plaquant à intervalles réguliers les troncs d'arbres sur lesquels on clouait un morceau d'aluminium ; *planter les bornes et les poteaux* se faisait au moyen de bornes de trois pouces en aluminium munies de crochet pour les fixer solidement en terre à tous les milles ou les demi-milles, marquées au poinçon avec le nom de l'arpenteur et la position, tandis que les poteaux étaient plantés sur le bord des cours d'eau avec des indications concernant la distance parcourue ; enfin, *observer l'étoile Polaire* était une condition *sine qua non* pour assurer la précision de l'enlèvement des lignes à tirer.

On ne peut passer enfin sous silence la dernière partie de cet ouvrage où en peu de mots, à peine trois pages, Sylvie Tremblay rend à sa mère Colombe un hommage tout en finesse, plein d'émotions retenues, et dessine fièrement d'elle le portrait d'une femme émancipée, au savoir-être remarquable, devenue par nécessité et savoir-faire la véritable cheffe de famille.

RENÉ BOUCHARD

Société québécoise d'ethnologie

TURCOT, LAURENT. *L'Histoire nous le dira. Tabarnouche, pâté chinois et autres traits culturels du Québec*. Montréal, Hurtubise, 2022, 299 p. ISBN 978-2-89781-775-6.

Lancé le 13 avril 2022, l'essai *L'Histoire nous le dira* du célèbre historien et youtubeur Laurent Turcot propose d'explorer une sélection d'aspects méconnus de l'histoire du Québec sous la forme de récits vulgarisés. L'ouvrage s'intéresse à cinq grands ensembles de pratiques sociales qui traversent l'histoire du Québec : la langue française, les fêtes, le sport, la gastronomie et la médecine. Un chapitre autonome explore chacun de ces thèmes.

Nous nous focaliserons sur le premier chapitre, puisqu'il est légèrement plus long que les autres, et que son sujet, le français en usage au Québec, en plus de constituer notre domaine d'expertise, est fréquemment identifié comme le principal élément distinctif de la culture québécoise. Le chapitre est divisé en cinq parties.

Dans « La langue, l'accent, le Québec » (p. 22-35), Turcot présente l'histoire générale du français québécois en se concentrant sur les facteurs extralinguistiques qui ont modelé sa prononciation et son lexique. D'entrée de jeu, l'auteur s'inscrit en faux contre l'idée erronée, mais courante, qui

assimile le français en usage au Québec à un « reliquat d'un passé révolu » (p. 21). Il remarque tout aussi pertinemment qu'« il n'y a pas qu'un, mais bien des accents québécois, comme il n'y a pas un, mais des accents français » (p. 22). Il soutient que l'ancienne hypothèse qui faisait émerger le français québécois d'un « choc des patois » est aujourd'hui largement démentie, le français qui s'est imposé en tant que langue commune en Nouvelle-France au xvii^e siècle étant essentiellement celui de la France métropolitaine de l'époque. Il précise que l'unité linguistique de la Nouvelle-France a été favorisée par l'arrivée des Filles du Roy, qui parlaient majoritairement français. L'historien explique ensuite qu'après la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre en 1759, la rupture du lien colonial avec la France, couplée à la prééminence des Britanniques dans certaines sphères d'activités, a favorisé l'adoption d'anglicismes lexicaux particuliers au Canada. De plus, l'évolution et la consolidation d'une norme distincte en France, subséquemment à la révolution de 1789, ont creusé l'écart en matière de prononciation de part et d'autre de l'Atlantique. Au xix^e siècle, les divergences entre les usages linguistiques s'accroissent, alors que le purisme prospère en France et que l'anglais domine la vie commerciale au Bas-Canada. La variété de langue des Canadiens français, dès lors perçue comme anglicisée et patoisante par les élites, perd en prestige social et commence à être dépeinte comme une langue fautive à corriger. Dans la première moitié du xx^e siècle, l'entreprise de correction du français se poursuit au Québec, où l'influence des normes de France se fait toujours sentir. Cependant, la description et la défense de la langue locale connaissent un certain essor sous l'effet des travaux de la Société du parler français au Canada, qui fédère les efforts. En parallèle, conclut l'auteur, des figures influentes comme la professeure de diction Yvonne Audet constituent une norme de prononciation canadienne à visée internationaliste, qui sera relayée par le diffuseur public naissant, la Société Radio-Canada.

Dans « D'où viennent les sacres québécois ? » (p. 36-46), Turcot aborde la question des sacres, dont il résume habilement la fonction : « Le sacre sert d'exutoire, de marqueur d'intensité ou d'étonnement, de forme transgressive, de signe d'affirmation de soi, d'identification à un groupe, ou encore de rite de passage. » Il indique que l'action de « sacrer », au sens large, équivaut à celle de jurer, mais que le mot « sacre » réfère plus particulièrement aux jurons québécois d'étymologie religieuse. Après avoir listé quelques termes religieux (*calice*, *tabernacle*, *hostie*, etc.) qui ont donné lieu à des sacres emblématiques plus ou moins proches de leurs étymons (*câline*, *tabarnak*, *hostifie*, etc.), l'auteur évoque le foisonnement de dérivés et variantes (*câlique*, *calvasse*, *calvince*, etc.) caractéristique du champ lexical. Il présente le phénomène des sacres comme l'héritage d'une opposition historique à l'Église catholique, laquelle a exercé un ascendant particulièrement fort au Canada

français du milieu du XIX^e siècle jusqu'à celui du XX^e. Il rappelle que, dans la France d'Ancien Régime et en Nouvelle-France, l'acte de jurer ou de blasphémer était passible de châtement. Davantage tolérés par la loi au XVIII^e siècle et sous le Régime britannique, les jurons à saveur religieuse conservent toutefois, à son avis, leur pleine valeur transgressive. Turcot rappelle ensuite comment, quelques années après l'échec des rébellions patriotes de 1837-1838, l'ultramontanisme progresse avec fulgurance et confère au clergé catholique un grand pouvoir sur la société civile canadienne-française. Ce contexte, souligne-t-il, est fertile à l'apparition de nouveaux sacres, ceux-ci permettant de s'affranchir symboliquement de l'autorité morale de l'Église. Il note que les camps forestiers, dans lesquels bûcherons et draveurs organisaient des concours de sacres, auraient contribué à l'essor de ce type d'unités à la fin du XIX^e siècle. Dans les années 1960, la laïcisation du Québec contribue, comme le rappelle l'historien, à une certaine banalisation du sacre qui conserve sa force d'expression, mais perd progressivement une part de son sens religieux. L'auteur, qui emprunte un instant les lunettes du sociologue, classe aujourd'hui le sacre parmi les « marqueurs culturels forts » (p. 45), qu'il décrit comme une transgression vulgaire, mais banalisée, dont la maîtrise n'est pas moins « un puissant marqueur d'intégration des nouveaux arrivants » (p. 45).

Dans « La querelle du joual » (p. 47-56), Turcot revient sur une controverse linguistique marquante des années 1960 et 1970. La polémique est déclenchée par une série de lettres de Jean-Paul Desbiens, alias le frère Untel, publiées dans les pages du *Devoir*, en réaction à un texte d'André Laurendeau. Le frère déplore vigoureusement l'état du français en usage au Québec, une langue qu'il juge abâtardie, et qu'il qualifie péjorativement de « joual », c'est-à-dire de « langue de cheval ». Rassemblés en recueil, les textes du pamphlétaire rencontrent un franc succès. À travers une vision que Turcot juge empreinte de « conservatisme » (p. 48), le frère Untel prône « une intervention accrue de l'État québécois qui se donnerait comme mission de protéger la langue, considérée comme un bien commun » (p. 50). Les propos du frère suscitent de vifs échanges de vues. Ils stimulent les discussions et inscrivent la question de la langue au cœur des grands débats publics. Sur cette toile de fond, deux camps s'affrontent : tandis que les émules du frère Untel appellent à la correction de la langue populaire, leurs opposants voient plutôt dans l'usage de cette langue l'expression d'une identité québécoise à revendiquer fièrement. Participant à cette « querelle du joual », un nombre grandissant d'artistes nationalistes, dont le poète Gérald Godin, mettent en valeur l'usage vernaculaire. En 1968, *Les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay ont l'effet d'une bombe. Le dramaturge y met en scène des personnages qui s'expriment en français populaire, ce qui ravive les débats dans l'espace médiatique et culturel. S'inscrivant dans la même mouvance, d'autres célébrités

comme l'humoriste Yvon Deschamps, l'auteur-compositeur-interprète Robert Charlebois et l'écrivain Réjean Ducharme mettent à profit les ressources informelles du français québécois. Leurs détracteurs, qui prônent un alignement sur la norme française, sont vite étiquetés comme « des complexés, des snobs ou des colonisés culturels » (p. 54). Dans les années 1980, la querelle s'essouffle, bien que, selon l'historien, des tensions existent alors encore entre les normes québécoises et françaises.

Dans « Les expressions québécoises » (p. 57-64), Turcot fournit les sens et les étymologies d'un petit ensemble de québécismes qui lui paraissent révélateurs et intéressants comme l'expression *attendre quelqu'un avec une brique pis un fanal* et le mot *maganer*. De même, il recense quelques anglicismes populaires, dont l'emblématique bécosse (< *backhouse*), les anciens *bouler* (< *to bull*) et *grober* (< *to grab*), et le plus ou moins vigoureux *suit* (< *suit*). Il s'attarde ensuite à quelques fausses étymologies qui circulent dans la population, en résumant les recherches de linguistes sur les origines d'*être habillé comme la chienne à Jacques*, de *quétaine* et d'*enfrouâper*.

Enfin, dans « Les origines de la loi 101 » (p. 65-73), Turcot brosse l'histoire de la Charte de la langue française. Il évoque quelques jalons politiques, dont l'adoption de l'Acte de Québec en 1774, les discussions de 1792 à l'Assemblée législative du Bas-Canada et la Confédération canadienne en 1867. Il explique ensuite comment la Commission Laurendeau-Dunton jette, dans les années 1960, un éclairage franc sur la minorisation politique et économique des francophones du Canada, incitant le gouvernement fédéral à adopter la Loi sur les langues officielles. Il enchaîne sur les tenants et aboutissants de la crise déclenchée à Saint-Léonard en 1967, qui rallie les nationalistes francophones autour d'une même vision : « l'enseignement en français doit prévaloir » (p. 69). Il rappelle ensuite qu'à la lumière de la Commission Gendron, le gouvernement provincial a fait du français la langue officielle du Québec, d'abord avec la loi 22 en 1974, puis avec la loi 101 qui en étend la portée en 1977. En quelques pages seulement, l'auteur parvient à faire état des grands événements, faits et acteurs qui sont entrés en jeu dans les débats entourant la Charte de la langue française, sans pour autant submerger le lectorat de détails.

Le premier chapitre de l'ouvrage permet véritablement de se familiariser avec des aspects clés de l'histoire du français au Québec, et les quatre autres chapitres permettent d'en faire tout autant sur leurs sujets respectifs.

Quel jugement rendons-nous au terme de la lecture? Notre verdict est sans appel : de l'incipit à la dernière ligne, l'ouvrage de Turcot est délectable. Rédigé avec une vivacité accessible, il charmera certainement le grand public d'ici et d'ailleurs. Le propos, à jour, reflète bien l'état des connaissances et déboulonne quelques mythes bien ancrés dans la population.

Seuls quelques bémols mineurs viennent moduler notre appréciation du premier chapitre, qui titille par endroit le linguiste tatillon en nous. À notre avis, la description de l'accent québécois gagnerait notamment à être retouchée, car les transcriptions *vét*, *jeupe*, *pooule*, *pawte* et *naège* utilisées pour rendre la prononciation québécoise standard (p. 22) risquent d'être méinterprétées et de diffuser une image caricaturale de l'usage. L'auteur pourrait plutôt mettre à profit des paires de mots et attirer l'attention sur les subtiles différences de prononciation entre les *i* de *vite/vitesse*, les *u* de *jupel/jupon* et les *ou* de *poule/poulailler* sans utiliser de transcriptions déformantes. De même, il pourrait signaler le phénomène d'allongement des voyelles avec des paires comme *patte/pâte* et *faite/fête*, en veillant à établir une distinction claire avec la diphtongaison stigmatisée qui transforme *neige* en *naège*. Des retouches terminologiques s'avèreraient aussi judicieuses dans le même passage. En contexte de vulgarisation linguistique, on préfère généralement parler d'*ouverture* ou de *centralisation* des voyelles *i*, *u*, *ou*, plutôt que de *relâchement*, ce dernier terme étant connoté péjorativement hors de l'usage spécialisé. De même, le terme plus habituel d'*affrication* semblerait mieux convenir que celui d'*assibilation* pour décrire le phénomène qui porte le locutorat québécois à rendre *tu dis* en *t_su d_zi*. Enfin, un fait devrait être contrevalidé à l'occasion d'une réédition : l'épisode dans lequel Henri Bourassa se serait fait lancer un *Speak White* à la Chambre des communes en octobre 1889 (p. 66) tient probablement de la légende urbaine ; à notre connaissance, l'invective francophobe n'est attestée qu'au xx^e siècle et ne s'est véritablement diffusée qu'au moment de la Seconde Guerre mondiale.

Au demeurant, notre critique serait incomplète si elle taisait les spectaculaires accusations de fraude intellectuelle qui ont été lancées en ligne contre l'auteur, à qui on a tristement reproché de reprendre le contenu d'autres sources sans les citer correctement. À notre avis, des erreurs d'inattention, le remaniement répété des textes et des choix éditoriaux dégagés expliquent plus vraisemblablement les omissions du livre qu'un manque de probité. Le plagiat involontaire existe et il guette même les meilleurs auteurs, qui ont minimalement droit au bénéfice du doute, *a fortiori* s'ils acceptent d'ajouter les références manquantes une fois les lacunes signalées. Les attaques virulentes subies par Turcot nous semblent d'autant plus discutables que de nombreux documents de vulgarisation ne citent aucune référence, alors que son livre s'appuie pour sa part sur une riche documentation signalée dans un peu plus de 300 notes. Dans le premier chapitre à lui seul, le professeur renvoie aux travaux de dizaines d'universitaires crédibles, qui proviennent tant des domaines de la linguistique (Jean-Denis Gendron, Claude Poirier, Chantal Bouchard, Wim Remysen, André Thibault, etc.) que de l'histoire, de l'ethnologie et de la littérature (René Hardy, Jean-Pierre Pichette, Benoît

Melançon, etc.). L'examen attentif des références fournies par l'auteur nous porte à croire qu'il a simplement délésté sa bibliographie de certaines sources mineures et moins formelles, un procédé largement admis hors des cercles scientifiques.

En somme, nous voyons dans le livre de Turcot une vulgarisation bien exécutée, qui évite les discussions byzantines et la prolifération des notes, quitte à concéder quelques approximations pardonnables. Sans l'ombre d'un doute, *L'Histoire nous le dira* parvient à procurer efficacement, honnêtement et conformément au souhait de son auteur, le « frisson délicieux des temps anciens » (p. 14) d'une manière tout à fait contemporaine. L'ouvrage offre, pour ainsi dire, une plongée rafraîchissante dans l'histoire de la québécoïté.

GABRIEL MARTIN

HÉC Montréal

ZUBRZYCKI, GENEVIÈVE. *Jean-Baptiste décapité. Nationalisme, religion et sécularisme au Québec*. Traduit de l'anglais (États-Unis) par NICOLAS CALVÉ. Montréal, Boréal, 2020, 301 p. ISBN 978-2-7646-2610-8.

Geneviève Zubrzycki propose avec *Jean-Baptiste décapité* une analyse de l'évolution de l'identité canadienne-française vers le nationalisme québécois. Pour ce faire, elle étudie le rôle des idéologies religieuses et séculières qui ont formé l'identité québécoise. Selon elle, la sécularisation de la société qui s'amorce dès le XIX^e siècle a favorisé la construction d'une nouvelle identité nationale en raison du vide provoqué par le recul de la religion. Sa méthode repose sur une sociologie visuelle et matérielle des éléments modulant l'identité du groupe.

L'étude comporte deux parties regroupant chacune deux chapitres. Les trois premiers chapitres se résument, selon l'auteure, à une « constitution iconique, une destruction iconoclaste et une reconstitution iconographique » de la figure de saint Jean-Baptiste (SJB). Le quatrième chapitre porte sur les enjeux qui ont jalonné les accommodements raisonnables.

Les chapitres sur la formation de l'identité canadienne-française et sa construction narrative basée sur la figure de saint Jean-Baptiste depuis le milieu du XIX^e siècle mettent en lumière l'analyse visuelle du propos. L'auteure examine d'abord le contexte de l'apparition de SJB comme figure politique et religieuse et l'évolution de son iconographie vers une image représentative des Canadiens français. Elle vérifie aussi la concordance des attributs dans les dessins, gravures, œuvres d'art, cartes de prière, hymne national, poésie, médailles et mises en scène dans les défilés de la Fête nationale.